

Hopfenweg 21
Postfach/C.p. 5775
CH-3001 Bern
Tel. 031 370 21 11
Fax 031 370 21 09
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
Secteur Bases de la politique en matière d'innovation
Consultation Masterplan Cleantech en Suisse
Effingerstrasse 27
3003 Berne

Berne, le 17 février 2011

Masterplan Cleantech en Suisse. Consultation

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous consulter sur ce projet et c'est bien volontiers que nous vous faisons part de notre avis. Avant de prendre position sur les recommandations et mesures liées aux champs d'action décrits dans le Masterplan, nous formulons quelques considérations générales

1. Considérations générales

En raison de conditions-cadres jusqu'ici peu favorables au développement des cleantech en Suisse, comparativement à celles mises en place dans de nombreux autres pays industrialisés (Allemagne, Autriche par exemple), la position de notre pays s'est détériorée au fil des dernières décennies. En témoigne le recul de la part de la Suisse pour le nombre de brevets et d'innovations cleantech à l'échelle mondiale ou encore le fait que les exportations dans le domaine des biens cleantech connaissent une hausse moins importante que celle qu'enregistre le volume des exportations suisses.

Travail.Suisse considère qu'il est extrêmement important que la Suisse retrouve la position de pointe qu'elle occupait encore dans les années nonante sur le plan des technologies propres. En effet, le domaine des cleantech est celui qui connaît la plus forte croissance au niveau mondial. Si la Suisse est capable d'en tirer à nouveau parti de manière optimale, il en résultera une amélioration de la compétitivité de la Suisse, plus de croissance et plus d'emplois dans notre pays. Ce qui est en jeu, ce ne sont pas moins de dizaines de milliers

d'emplois selon la capacité de notre pays ou non à retrouver sa place parmi les pays les plus innovateurs en la matière.

Nous saluons certes dans ce contexte le fait que le Conseil fédéral commence à prendre réellement conscience de l'importance des cleantech pour la prospérité de la Suisse avec l'élaboration du Masterplan Cleantech. Cependant, les mesures et recommandations contenues dans le Masterplan – qu'il faut certes saluer – ne sont ni à la hauteur de la vision (en particulier rejoindre le peloton de tête dans le domaine des cleantech) ou de certains objectifs (en particulier objectif 1 devenir leader dans la recherche cleantech et 3 devenir leader dans la production des cleantech).

Travail.Suisse est d'avis que la vision du Masterplan et les objectifs 1 et 3 ne pourront devenir réalité que si la Suisse améliore encore nettement les conditions-cadres pour les cleantech tout en prévoyant aussi les moyens financiers nécessaires à cet égard. Or, les 50 mesures et recommandations n'ont pas de financement supplémentaire par rapport à la situation actuelle et les conditions-cadres ne sont que peu modifiées. Pire, il est prévu de réduire les moyens financiers pour certains aspects comme les projets pilotes et de démonstration.

1.1 Nécessité de conditions-cadres plus sévères que dans l'UE

C'est la raison pour laquelle, si la Suisse veut retrouver son rôle de leader dans le domaine des technologies propres, comme cela était le cas dans les années nonante, il faut des conditions-cadres pour une économie verte, en particulier de politique énergétique et climatique, nettement plus sévères ou ambitieuses et s'en donner les moyens financiers aussi. Il faut se souvenir que lorsque la Suisse faisait encore partie des pays leaders en matière de technologies propres, elle avait aussi des conditions-cadres environnementales qui étaient, en moyenne, plus sévères que celles de l'UE.

Or, on constate aujourd'hui qu'en matière d'économie verte, les conditions-cadres de la Suisse s'alignent tout juste sur celles de l'UE ou sont même moins sévères dans certains domaines. Pour ne citer que quelques exemples, on peut mentionner l'article 8 de la loi sur l'énergie qui donne la priorité aux conventions d'objectifs sur des prescriptions minimales fixées selon l'état de la technique (ce n'est que maintenant qu'un projet mis en consultation prévoit une révision) ou encore le retard de notre pays par rapport à la directive de l'UE relative au certificat de performance énergétique pour les bâtiments.

Pour Travail.Suisse, les principales mesures à prendre qui permettront à la Suisse de retrouver un rôle de leader dans le développement des cleantech sont les suivantes :

- Avoir des conditions-cadres environnementales et énergétiques plus sévères que celles de l'UE et pas l'inverse, comme c'est le cas actuellement ! Par exemple, la réduction des émissions de gaz à effet de serre devrait être de 30% d'ici 2020. Cela obligera l'économie à investir davantage dans les technologies propres et favorisera l'innovation. Comme, de toute manière, il faudra, dans une phase ultérieure, conti-

nuer à réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre, autant le faire le plus vite possible. On tirera alors pleinement profit de la position du « first mover » en renforçant la compétitivité de la Suisse et en créant des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires en Suisse. La diminution plus rapide des importations de produits fossiles qui en résultera permettra aussi d'économiser des milliards de francs. La marge de manœuvre pour financer la recherche sur les cleantech ou des installations pilotes et de démonstration augmentera ainsi.

- Augmenter fortement les moyens pour la recherche énergétique et le développement dans leur phase initiale des nouvelles technologies propres. Or, les fonds publics pour la recherche énergétique en Suisse ont été fortement réduits ces dernières années comme en témoigne par exemple le budget de SuisseEnergie qui était encore de 74 Mio. CHF en 2001 et plus que de 38.9 Mio. en 2007. Il faudrait désormais consacrer au moins 100 à 150 Mio. CHF à la recherche énergétique si l'on veut que la Suisse puisse développer une véritable politique industrielle en la matière et redevenir concurrentielle par rapport à l'UE et à d'autres économies industrialisées dans le domaine des cleantech. Ainsi dans l'UE, le 7^e programme-cadre de recherche prévoit une augmentation de 50% des dépenses annuelles en recherche sur l'énergie au cours des prochaines années.
- Le but de l'initiative populaire Cleantech, qui est de couvrir d'ici 2030 la moitié de la consommation énergétique par des énergies renouvelables, est réalisable si l'on met rapidement en place les conditions-cadres nécessaires telles que préconisées ci-dessus. Le Conseil fédéral devrait reprendre ce but en lui allouant les moyens nécessaires. Cela correspondrait à un véritable programme de renouvellement de la place économique et industrielle suisse basé sur l'innovation et jouant un rôle de premier plan pour le maintien et le développement de la prospérité de la Suisse.

2. Remarques sur un certain nombre de mesures et recommandations du Masterplan

2.1. Champ d'action recherche et transfert de savoir et de technologie

Il est frappant de constater le décalage existant entre la qualité de la recherche et la faiblesse des moyens consacrés à son application. Les résultats de la Conférence sur l'innovation 2010 du 4 novembre 2010 montrent qu'il faut renforcer l'encouragement des installations pilotes et de démonstration, compte tenu du fait que d'autres pays le font sur une grande échelle. Dans la chaîne de création de valeur allant de la recherche à la diffusion sur le marché, elles ont une fonction importante, tant pour le marché intérieur que pour l'exportation.

Dans ce contexte, la décision de biffer l'encouragement des technologies environnementales fourni par l'OFEV dans le cadre du programme de consolidation 2011-2013 et du réexamen des tâches est incompréhensible. Le budget de 4,4 millions de francs de l'OFEV pour l'encouragement de ces technologies (80% de ces fonds servent au financement d'installations pilotes et de démonstration) doit être maintenu impérativement.

Il faut aussi déplorer que les moyens de l'OFEN pour les projets pilotes et de démonstration sont bien plus bas aujourd'hui qu'au milieu des années nonante et il est prévu de les revoir encore à la baisse dans le cadre du programme de consolidation dès 2013. Cette politique est incohérente et en complète contradiction avec les objectifs du Masterplan, en particulier la recommandation qui demande le renforcement de l'encouragement étatique dans le domaine des installations pilotes et de démonstration.

La collaboration entre les hautes écoles et les entreprises devrait pouvoir être réunie dans des centres de compétences englobant plusieurs branches. La construction durable d'une part et l'énergie et la mobilité, d'autre part, entreraient particulièrement bien en ligne de compte pour former des centres de compétences nationaux. Nous soutenons donc particulièrement la recommandation qui va dans ce sens.

Enfin, nous soutenons aussi la recommandation qui demande que les fonds alloués à la recherche appliquée, particulièrement importants pour le développement des cleantech, cessent de diminuer et évoluent d'une manière semblable à ceux alloués pour la recherche fondamentale.

2.2. Champ d'action régulation

Nous renvoyons à nos remarques sous point 1.1. La mise en œuvre de nos propositions permettrait aux cleantech dans notre pays de véritablement décoller et à notre pays de redevenir un pays leader en la matière. Le marché mondial des cleantech devrait représenter en 2020 près de 2215 milliards d'euros, c'est-à-dire près de 6% du volume global des activités économiques au niveau mondial. Ce taux est actuellement de 3,2%. Il est important dès lors de réorienter les fonds publics vers ces technologies afin que la Suisse profite au mieux de ce marché en formidable expansion et crée des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires.

Nous pouvons soutenir l'ensemble des mesures et recommandations prévues. La création d'un monitoring des Best Available Technologies et l'introduction du programme Top Runner nous paraissent être dans le domaine de la régulation parmi les mesures les plus prometteuses.

Etant donné que le domaine des bâtiments représente environ 40 pourcent de la consommation d'énergie en Suisse, un accent particulier doit être mis ici. Le programme national d'assainissement énergétique des bâtiments est un pas important dans la bonne direction. Il faudra prolonger sa validité au-delà de dix ans, vu l'énorme besoin de rénovation des anciens bâtiments et du fait qu'au rythme actuel, il faudra près de 100 ans pour assainir l'ensemble du parc immobilier. Le lancement du programme est d'ailleurs un succès puisqu'à la fin du premier semestre 2010, environ 14'000 demandes de subventions avaient déjà été déposées pour un montant de global de 123 millions de francs. Il est aussi important de

poursuivre l'harmonisation des prescriptions cantonales en matière de construction, ce qui contribuera à accroître l'efficacité énergétique.

2.3. Champ d'action marchés internationaux

Le but est d'éviter que la Suisse continue à perdre des parts de marché et se faire toujours plus concurrencer par les solutions innovantes d'autres pays. Pour ce faire, il convient, d'une part, d'améliorer les conditions-cadres pour les cleantech en Suisse afin de créer un marché intérieur qui pourra servir de tremplin pour les exportations (par exemple avec le dé plafonnement de la rétribution du courant injecté) et, d'autre part, de renforcer les moyens des programmes d'encouragement internationaux du SECO et de la DDC et leur mise en réseau.

2.4. Champ d'action contexte des innovations cleantech

La Suisse se positionne parmi les pays de pointe concernant les indicateurs d'innovation. Il n'en demeure pas moins qu'il y a encore à faire pour transformer les innovations en retombées concrètes pour l'économie et l'emploi.

En amont, on rappellera que l'innovation est stimulée par les conditions-cadres adéquates au développement des cleantech. C'est pourquoi tout ce qui est mentionné sous point 1.1. est de nature à stimuler l'innovation, comme les taxes d'incitation ou tout ce qui favorise le développement d'un marché intérieur pour les cleantech.

En aval, une fois que les innovations sont développées, il faut pouvoir les transformer en projets industriels ou commerciaux, ce qui nécessite un plus fort soutien, financier en particulier, pour les jeunes entreprises (start-up). Un moyen de le faire est de développer davantage le secteur du capital-risque en Suisse pour les cleantech en créant un Fonds public d'encouragement et en attirant un plus grand nombre d'investisseurs étrangers en Suisse. Il faut aussi encourager la collaboration des institutions étatiques et les représentants du marché du capital-risque.

Parmi les mesures et recommandations, nous soutenons en particulier la création de parcs d'innovations nationaux, comme le prévoit la révision totale de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation. (LERI). La concentration des forces devrait accroître l'efficacité.

2.5. Champ d'action qualification : formation et formation continue

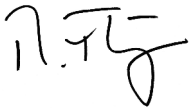
Nous soutenons toutes les mesures et recommandations proposées, en particulier celles qui visent à résorber la pénurie de personnel en R&D, le renforcement du programme destiné au bâtiment et l'intégration des thèmes de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans la formation initiale.

Etant donné qu'on prévoit un doublement du personnel qualifié dans les technologies solaires, un effort particulier devra être fait à cet égard et il faudra prévoir des moyens financiers pour former ce personnel qualifié.

Il s'agit de mettre rapidement en œuvre l'offensive de formation et de perfectionnement en matière d'efficacité énergétique prévue dans le plan d'action pour l'efficacité énergétique. Il s'agit de traiter systématiquement de ce thème dans la formation professionnelle de base, le perfectionnement et les cursus des Ecoles supérieures et des Hautes écoles spécialisées. L'augmentation prévue (passer de 1 à 1,5 million de CHF/an) est clairement insuffisante dans cette perspective. Il faudrait consacrer au moins 5 millions de CHF /an à cette fin.

En vous remerciant de réserver un bon accueil à notre prise de position, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Martin Flügel



Président

Denis Torche



Secrétaire central